Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Perte-de-competences-en-serie

23 mars 2020

Perte de compétences en série

Tissu industriel en difficulté, multiplication des sous-traitants, course à la rentabilité assortie d'une campagne de communication poussive pour recruter… autant de signes avant-coureurs d'une industrie nucléaire en perte de vitesse.

Le constat des autorités

Le président de l'ASN, l'a répété à plusieurs reprises dans le courant de l'année 2019 [1] : les compétences nucléaires françaises vieillissent, comme ses centrales. Il rapportait les nombreuses difficultés rencontrées dans des "opérations industrielles assez classiques" comme pour des opérations de soudures, de génie civil, de travaux électromécaniques et de contrôles non destructifs. Les raisons ? Tout d'abord, la perte d'expérience et de compétences du tissu industriel français. Mais peut-être aussi la dilution des compétences par la multiplication des sous-traitants, parfois plus de 50 sur un même chantier. Le rapport parlementaire Pompili [2] sur la sûreté des installations nucléaires de 2018 notait déjà la perte de compétences et de savoir-faire des exploitants, trop dépendants de leurs sous-traitants.

Les salariés de la sous-traitance

Ils sont 160 000 sur un total de 220 000 salariés dans la filière, travaillent pour plus de 2 500 entreprises différentes, réalisent au moins 80 % des activités sur le parc nucléaire, et une partie d'entre eux, a fait grève le mercredi 18 septembre 2018. Leur objectif : obtenir la création d'une convention collective commune [3].

Et pour cause ! Cette absence de convention collective commune a des conséquences lourdes pour la sécurité et la sûreté des installations nucléaires. Cela permet aux grands groupes de faire du dumping social et ils dégradent ainsi les conditions de travail. "Aujourd'hui, nous sommes sur le fil du rasoir avec des installations vétustes, de gros travaux en cours, de gros carénages, des activités de démantèlement de plus en plus nombreuses. Si en plus on y met des hommes et des femmes que l'on méprise, vous comprenez bien que cela devient explosif", s'inquiète Gilles Reynaud, syndicaliste Sud énergie et président de l'association Ma zone contrôlée.

Les témoignages de travailleurs sur le blog de l'élue régionale Florence Cerbai [4], sont édifiants.

Eric Barbier, délégué syndical de l'entreprisse Nuvia, filiale de Vinci explique : "Nous les vieux, on refuse de faire les choses n'importe comment, mais on se retrouve dans des placards, mais les jeunes c'est différent, ils acceptent". Un autre salarié, dont l'entreprise est spécialisée dans les installations électriques, reprend "C'est très difficile de mobiliser, ils travaillent ici pour pas grand chose, mais c'est mieux payé qu'à l'extérieur, alors ils ne disent rien, ils ont peur de perdre leur emploi".

Le constat est clair, EDF a progressivement sous-traité le nettoyage des zones contaminées mais aussi les interventions sur les réacteurs. "Avant, quand une soudure était effectuée sur un réacteur, elle tenait ! Aujourd'hui certains soudeurs doivent s'y reprendre à trois fois. […]".

Des entreprises étrangères

"Il y a beaucoup d'entreprises d'autres pays européens, parfois les personnels ne parlent pas français, ils doivent être accompagnés d'un traducteur, mais il n'y en a pas pour chaque équipe. […] Une fois, une alarme a retenti et l'un d'eux n'a pas compris de quoi il s'agissait." Quand l'élue régionale demande aux représentants de la direction pourquoi du personnel parlant à peine français se retrouve en zone contrôlée, l'un d'eux répond : "les directives européennes nous obligent à passer un appel d'offre européen pour les contrats de plus de 400 000€, mais on essaie dans les contrats de mettre des critères pour embaucher localement" et sur la question de la maîtrise de la langue française, on lui répond que ce serait discriminant. La faute de l'Europe ? Mais l'Europe n'a pas forcé EDF à sous-traiter pour faire des économies !

Bien sûr, si l'on en croit l'industrie et tout particulièrement Orano (ex Areva) qui mène actuellement une campagne de communication à grand renfort de publicités dans les journaux régionaux et sur les réseaux sociaux, travailler dans le nucléaire est écologique, fun et à haute valeur ajoutée… Ces publicités assorties d'un site dédié répondent surtout, de notre point de vue, à une la filière qui cherche à recruter… Quelle entreprise entreprendrait autant de démarches coûteuses si elle n'avait pas de grosses difficultés à attirer vers elle des personnes compétentes ?

Anne-Lise Devaux

Notes

[1] En février 2019, lors de ses vœux à la presse et en mai 2019 lors de son audition devant l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) de l'Assemblée Nationale.

[2] https://frama.link/RapportPompili

[3] Le rapport Pompili faisait la même demande suite à l'audition de travailleurs sous-traitants dans le cadre de la mission parlementaire.

[4] https://frama.link/FloCerbai